

Participez au EES Europe 2019

LE SALON INCONTOURNABLE DES SOLUTIONS DE STOCKAGE D'ÉNERGIE



Du 15 au 17 mai 2019
MUNICH - ALLEMAGNE



La Réunion au EES EUROPE 2019

Organisé dans le cadre de THE SMARTER E Europe

LE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE: UN MARCHÉ EN CONSTANTE EVOLUTION

EES Europe, est le plus grand salon professionnel d'Europe des batteries et systèmes d'accumulation d'énergie.

Organisé du 15 au 17 mai 2019, c'est le rendez-vous incontournable des fournisseurs, fabricants, distributeurs et utilisateurs de solutions de stockage énergétiques stationnaires et mobiles.

EES Europe est l'un des quatre salons organisés sous le nom de **The smarter E Europe**, les trois autres étant **Intersolar Europe**, **EM-Power Europe** et **Power2Drive Europe**. Couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des technologies innovantes de batterie et de stockage d'énergie (des composants et de la fabrication aux applications spécifiques), ees Europe est la plateforme idéale de tous les acteurs du marché du stockage de l'énergie en plein essor. Le salon met à l'honneur les solutions de stockage d'énergie dédiées aux systèmes énergétiques à fort pourcentage d'intégration des énergies renouvelables.

NEXA, l'Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation, propose aux entreprises réunionnaises, une mission de prospection au EES EUROPE 2019 sous la bannière INVEST IN REUNION.

Offre valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés.



en partenariat avec



La Réunion au EES EUROPE 2019

Organisé dans le cadre de THE SMARTER E Europe

LES POINTS FORTS DU MARCHÉ ¹

L'Allemagne

- Pays pionnier de l'énergie solaire
- Puissance cumulée installée : **42.4 GW** installée, l'Allemagne se positionne comme la **1ère** capacité mondiale installée en Europe.
- Une croissance de **18%** des investissements dans l'énergie solaire, soit **161 MDS** de dollars en 2017.

EES europe 2019

- Un espace d'exposition de **25 000 m²** (100 000 m² au total pour The smarter E Europe)
- Plus de **65 000 visiteurs** venus de 155 pays
- Plus de **250 exposants** dont 60% d'exposants internationaux

Focus sur le marché Africain

En raison de son potentiel solaire exceptionnel, le marché Africain fera l'objet d'une conférence spéciale sur le salon Intersolar 2019.

En effet, les réserves totales d'énergie solaire disponibles sur le continent s'évaluent à près de **60 millions de TWh**, ce qui représente environ **40 % de tous les continents réunis**.

En 2017, les installations solaires totalisaient une capacité de production de **4,15 GW sur l'ensemble de l'Afrique**, dont plus de la moitié en Afrique du sud. (Rapport 2018 de l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena) (source wikipedia).

La Réunion au EES EUROPE 2019

LES OBJECTIFS

- Valoriser le savoir-faire réunionnais en matière d'énergies renouvelables et de développement durable
- Permettre aux entreprises réunionnaises de rencontrer les principaux acteurs de l'industrie solaire en Allemagne ainsi que les parties prenantes des systèmes de stockage d'énergies sur un salon international
- Impulser la rencontre entre l'offre réunionnaise et la demande internationale
- Susciter de nouvelles opportunités d'affaires à l'export

VOS INTÉRÊTS

- Le plus grand et le plus visité des salons professionnels d'Europe consacrés aux batteries et systèmes de stockage d'énergie.
- La plateforme par excellence des principaux fabricants, revendeurs, développeurs de projets et fournisseurs du secteur des batteries et du stockage d'énergie.
- Produits et innovations à tous les maillons de la chaîne de valeur : des composants à la fabrication de produits finis et aux usages spécifiques dans les applications de stockage d'énergie stationnaires ou mobiles.
- Votre plateforme internationale : mettez le cap sur l'international et venez rencontrer vos futurs partenaires parmi les professionnels de 155 nationalités et les exposants issus de 49 pays.
- Vitrine de l'innovation : chaque année, retrouvez le pouvoir d'innovation des entreprises du secteur sur tous les stands et dans les 142 dossiers de candidature au prestigieux prix ees AWARD déposés depuis 2014.

LA COMMUNICATION

- Communiqué de presse collectif annonçant la participation de La Réunion au salon
- Communication web sur les sites NEXA et les réseaux sociaux relayant la présence de la délégation Réunion au salon
- Mise à disposition de documents de communication bilingue (anglais/ allemand) pour l'entreprise
- Documents de promotion économique du territoire en anglais et en allemand
- Goodies



La Réunion au ESS EUROPE 2019

Offre d'accompagnement NEXA valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés, sous réserve d'éligibilité à la mesure ACCME¹

Cette offre comprend les prestations détaillées dans les packs ci-dessous et :

- # Transport aérien A/R : La Réunion/ Munich/ La Réunion - (Départ le 12/05 et Retour le 19/05)
- # Hébergement : 5 nuits du 13 au 18 mai inclus
- # Les transferts sur place (A/R aéroport - hôtel)
- # Le Package « Fiches entreprise et cartes de visites territoriales » en anglais et allemand

¹ L'ACCME (Actions Collectives pour la conquête des marchés extérieurs) est une aide du FEDER pour les PME au sens de l'axe 3 de la fiche action des Programmes Opérationnels Européens 2014-2020, et dont le siège social est situé à La Réunion. Les bénéficiaires doivent correspondre aux critères suivants : entreprises de production, transformation, conditionnement, façonnage et montage et de prestations de services aux registres légaux, hors secteur touristique.

Ne sont pas éligibles les PME exerçant leurs activités dans les secteurs exclus par le règlement de la Commission UE 1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

PACK Accès salon

PASS THE Smart E Europe avec accès aux expositions Intersolar Europe, ees Europe, Power2Drive Europe et EM-Power) (1 pers./entreprise)



1700 € max *

PACK Accès salon et conférences

PASS THE Smart E Europe avec accès aux expositions Intersolar Europe, ees Europe, Power2Drive Europe et EM-Power) + ACCES aux conférences Intersolar, ees EUROPE, Power2Drive et Smart Renewable Systems du 14 au 15 mai 2019. Le barbecue ainsi que les événements parallèles et les ateliers ne sont pas inclus. (1 pers./entreprise)



2100 € max *

*Montant valable en cas d'éligibilité à l'ACCME. Il correspond à l'offre forfaitaire que le participant s'engage à payer. NEXA facturera le candidat sur la base des coûts logistiques et techniques réellement supportés.

La Réunion au EES EUROPE 2019

FORMULAIRE DE PARTICIPATION*

Pour candidater, merci de nous transmettre les informations ci-dessous, ainsi que l'engagement et le règlement de participation signé :

VOTRE ENTREPRISE

IDENTITÉ

- Raison sociale
- Nom et prénom du dirigeant
- Adresse société
- E-mail société
- Coordonnées du contact salon

ACTIVITÉ

- Description de l'offre, de la stratégie d'entreprise, notamment à l'export

VOTRE PARTICIPATION AU SALON*

OBJECTIFS

- Vos objectifs de participation au EES - Intersolar 2019

VOS OUTILS DE COMMUNICATION

- Contenu des cartes de visite
nom, prénom, société, tél, courriel, site Internet
- Texte commercial pour la fiche entreprise
maximum de 300 mots
- Logo en haute définition
- Photos en haute définition pour la fiche entreprise
projet, produits, dirigeant

A NOTER

* Votre participation implique l'acceptation des conditions de participation aux salons sous la bannière INVEST IN REUNION (voir page suivante).

La candidature ne sera considérée complète qu'à réception de l'ensemble des pièces.

Je soussigné

Représentant légal de la société.....

M'engage à respecter les conditions de participation établies par NEXA et à m'acquitter du montant facturé par NEXA sur la base des frais engagés, dans la limite de € TTC.

Date, signature et cachet :



La Réunion au EES EUROPE 2019

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS INVEST IN REUNION

Article 1

En confirmant sa candidature pour une participation à une délégation « INVEST IN REUNION », tout organisme ou individu s'engage à avoir pris connaissance des termes du présent règlement et à les respecter.

Confirmation de l'inscription

Article 2

La constitution des délégations « INVEST IN REUNION » est étroitement liée aux objectifs et critères de sélection inscrits à l'appel à candidature le cas échéant. Ne pourront faire partie de la délégation que les candidats ayant transmis à NEXA, dans les délais inscrits à l'appel à candidature, le dossier de candidature dûment complété, accompagné des différents éléments demandés. Les candidats retenus en seront informés par NEXA.

NEXA se réserve le droit de sélectionner les entreprises qui formeront les délégations « INVEST IN REUNION ».

Participation aux délégations INVEST IN REUNION

Article 3

Chaque organisme ou individu s'engage en toute responsabilité à prendre connaissance et à respecter les conditions de participation relatives à l'évènement pour lequel il se porte candidat. Chaque organisme s'engage à assurer sa présence sur le salon durant les jours d'exposition ou de prospection, ou de prévenir le chargé de mission nexa d'un éventuel contre-temps.

Chaque organisme s'engage à réaliser une prospection qualitative et quantitative dont les résultats seront demandés lors du questionnaire bilan réalisé et envoyé par Nexa.

Article 4

Chaque organisme ou individu s'efforcera de respecter et de relayer l'esprit territorial de la démarche vis-à-vis de tout interlocuteur de la délégation, et d'être en mesure :

- de valoriser le territoire de La Réunion auprès des visiteurs du stand ;
- d'expliquer la nature et les objectifs de la démarche INVEST IN REUNION ;
- de connaître et de valoriser les autres membres de la délégation, d'orienter vers ces derniers les visiteurs intéressés ;
- de relayer les diverses informations et demandes de contacts vers les membres de la délégation concernés.

Article 4 BIS

NEXA assure la prise en charge financière d'un participant par entreprise, facturée à 50% du coût réellement supporté. Les frais de déplacement d'un éventuel participant supplémentaire au sein d'une même entreprise sont intégralement à la charge de cette dernière. Nexa assure la réservation des prestations aériennes et hôtelières pour le compte de l'entreprise et prend en charge à hauteur de 50% les frais d'un seul participant par entreprise (sous réserve d'éligibilité à la mesure ACCME - voir page 4.)

Une fois les billets d'avion émis et les réservations d'hôtel effectuées, en cas de désistement, d'annulation ou de modification des réservations par l'entreprise, 100% des frais engendrés seront à la charge de l'entreprise. Chaque organisme s'engage à prévenir de ou la chargé(e) de mission Nexa de tout retard ou absence pouvant engendrer l'annulation de la réservation de la chambre.

Si le participant choisi de ne pas voyager aux mêmes dates que la délégation et que de ce fait, des surcoûts aériens et / ou d'hébergements sont engendrés, ces derniers seront à la charge de l'entreprise.

Éléments transmis dans le cadre de l'opération

Article 5

Sans mention de leur part, chaque membre des délégations INVEST IN REUNION autorise le service Marketing Territorial de NEXA à utiliser les éléments transmis dans le cadre de participation aux opérations « INVEST IN REUNION ». NEXA s'engage à utiliser ces éléments dans le cadre de ses missions de valorisation économique internationale de La Réunion.

Quelques exemples d'utilisations :

- mise en ligne des « fiches entreprises » ou d'autres supports de communication produits ;
- utilisation des photos transmises pour réalisation de supports de promotion économique ;
- transmission des informations contenues sur la fiche de valorisation réalisée dans le cadre de l'opération dans le cadre des missions de marketing territorial de NEXA.

Article 6

Tout membre des délégations INVEST IN REUNION donne son accord de principe quant à la communication à NEXA d'informations relatives au bilan de l'opération.

NEXA s'engage à n'utiliser les informations de nature commerciale et financière qu'à des fins d'évaluation du dispositif, ainsi qu'à les traiter de manière anonyme. Sur indication explicite de l'intéressé, NEXA s'engage à traiter également de manière anonyme les autres informations indiquées.

Article 7

Dans le cadre exclusif des opérations menées par NEXA, tout membre des délégations INVEST IN REUNION autorise NEXA à effectuer ou à faire effectuer par toute personne de son choix la reproduction, la duplication, la diffusion et la communication au public des photographies ou vidéos mettant en scène les délégations à usage interne ou externe à NEXA et pour tout support médiatique (publicitaire, promotionnel et d'information). Cette cession de droit d'utiliser l'image est consentie à titre gratuit.

Expédition de matériel de démonstration / de dégustation

Article 8

Les entreprises retenues pour former la délégation INVEST IN REUNION ont la possibilité de faire envoyer sur le salon du matériel de démonstration / dégustation. NEXA se réserve le choix du prestataire défini pour le transit et facturera l'entreprise sur la base de 50% du coût supporté. Sont concernés uniquement les exemplaires de démonstration ou de dégustation, non destinés à être vendus. Les entreprises qui décideront de faire appel à ce service s'engagent donc à ne pas commercialiser les produits expédiés sur place. La prise en charge à 50% du fret concerne à cet effet un transport aller-retour. En cas de non-respect de cette clause et de vente du matériel de démonstration sur place, 100% du coût du fret sera alors refacturé à l'entreprise.

Date, signature et cachet :





invest in
REUNION

SUIVEZ-NOUS !



Pour plus d'informations, contacter le service Marketing Territorial de NEXA, Marie Payet marie.payet@nexa.re et Caroline Caucheteux caroline.caucheteux@nexa.re

